



Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal

Dossier d'Approbation

Elaboration du PLUi
Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin

Documents graphiques du règlement
Pièce 4-2

Fioulaine

PLUi :
- arrêté par délibération du Conseil
Communautaire le 17 Juin 2013
- approuvé par délibération du Conseil
Communautaire le 17 février 2014

Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil Communautaire le 17 février 2014

Le Président,

Pierre ANDRÉ



Zones agricoles

- A : agricole
- Ah : habitat en zone agricole

Zones urbaines

- U : espace urbain

Zones naturelles

- Np : espace de protection de la ressource en eau

Zones d'urbanisation

- 2AU : zone d'urbanisation future

----- chemin piéton à conserver au titre de l'article L 123-1-5 6° du CU

